

5. Les deux ministres ont convenu que les représentants des deux gouvernements devraient entreprendre la négociation d'un accord de coopération en vue de promouvoir et de faciliter l'établissement de liens plus étroits et l'intensification des échanges entre les deux pays.
6. Les deux ministres ont convenu par ailleurs que leurs gouvernements devraient établir un mécanisme qui permette la tenue de réunions périodiques au niveau des ministres dans le but d'examiner l'état des relations entre les deux pays et de recenser des secteurs de coopération.
7. Ayant noté l'établissement à Caracas, dans le cadre d'arrangements conclus entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Venezuela, d'un bureau provincial canadien, les deux ministres ont convenu que celui-ci pourrait contribuer utilement au développement des relations bilatérales entre les deux pays, spécialement dans les secteurs de la promotion commerciale, des échanges culturels et du tourisme.
8. Les deux ministres ont noté avec satisfaction tant la relation sûre et de longue date entre les deux pays concernant l'approvisionnement pétrolier que la tendance récente vers un élargissement de la coopération énergétique. Ils ont affirmé leur détermination de voir cette relation se poursuivre et convenu que les sociétés pétrolières nationales des deux pays pourraient jouer un rôle important dans l'expansion de la coopération énergétique.
9. Le Docteur Zambrano et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'honorable Marc Lalonde, se sont entretenus de la coopération actuelle et future en matière d'énergie. Ils ont convenu que la relation concernant l'approvisionnement pétrolier devrait demeurer un élément central de la coopération bilatérale sur le plan énergétique. Ils ont noté avec satisfaction la coopération existante entre Pétro-Canada et Petroleos de Venezuela et convenu que des efforts actifs devraient être déployés pour renforcer cette coopération mutuellement avantageuse. Monsieur Lalonde a expliqué le rôle de Pétro-Canada international et le Docteur Zambrano a exposé le programme vénézuélo-mexicain de coopération énergétique à l'intention des pays d'Amérique Centrale et des Antilles.